

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL Séance du 2 mars 2020
A BELIN-BELIET (33) Délibération n°36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.

Étaient Présents : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, **Mme LAMARQUE Gisèle** portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. DUDON Alain, **M. THIERRY Nicolas**, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme PIQUEMAL Sophie**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **M. BAUDY Serge** portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, **M. PEDEUBOY Jean-Louis**, **Mme CORMIER Claudine**, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, **M. DUNOGUES Yves** portant de Mme TAPIN Martine, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **M. ICHARD Vincent**, **M. PAIN Cédric** portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, **M. SORE Serge** portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

FINANCES :

Plan de financement des 50 ans

En 2020, nous célébrons le cinquantième anniversaire du Parc naturel et de l'Écomusée de Marquèze. Au fil des mois, un programme de propositions artistiques, des animations culturelles, sportives, et patrimoniales, mais aussi de nombreuses sorties nature seront proposées.

Plus qu'un regard dans le rétroviseur sur ces 50 dernières années, nous avons choisi de mettre en lumière les défis que nous nous attachons, avec les acteurs locaux, à relever au quotidien, et les spécificités qui nous caractérisent aujourd'hui.

Au programme, deux invitations phares :

- une manifestation événement en juin
- un parcours de rendez-vous, sur tout le territoire et accessible toute l'année.

Ces deux rendez-vous vont ponctuer 2020 et ils donneront le tempo des festivités et des temps de rencontre destinés à se réunir et à fêter les 50 ans du Parc.

Grande Fête des 50 ans du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Dates : Du 6 au 14 juin 2020

Lieux phares : Hostens, Ecomusée de Marquèze, Brocas-les-Forges

Une semaine de manifestations et de fêtes, dans les départements de la Gironde et des Landes, sera le point d'orgue de l'année anniversaire.

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 2 mars 2020**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°36**

Ce sont les « 24H pour la Biodiversité » qui ouvriront ce programme exceptionnel à Hostens, les 6 et 7 juin. En soirée et en semaine, plusieurs « causeries » à thèmes envahiront le territoire, animées par le Parc et ses partenaires... Les jeunes et les scolaires ne seront pas de reste en participant notamment à deux grandes journées de valorisation de leurs projets en éducation à l'environnement et éducation artistique. Des temps institutionnels sont aussi programmés avec nos élus, avec les autres Parcs de Nouvelle-Aquitaine, ou encore avec les écomusées de France...

Le vendredi 12 juin sera d'ailleurs l'occasion de célébrer plus précisément les 50 ans de l'Écomusée de Marquèze ! On vous donne déjà rendez-vous pour une soirée de fête en musique avec les concerts de Cocanha et le bal de Carnaval Biarnès de Pau, qui inviteront à danser sur l'airiel comme jamais.

Pour clôturer ces 10 jours, nous nous rendrons les 13 et 14, au sud du territoire, à Brocas-les-Forges pour une conférence, un village des PNRs, un marché des producteurs et un ensemble d'animations nature/jardins/randonnée ainsi qu'une création participative d'artistes hors du commun (Compagnie Carabosse, Générisk Vapeur, Alain Larribey...), à la nuit tombée et le lendemain la création d'Alain Larribey « l'effet papillon » avec jeunes – chorale amateur – Harmonie du territoire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **DE VALIDER** sur le principe de ce programme et d'arrêter le plan de financement de la façon suivante
Cout global de l'opération : 146 000 € TTC (dont l'édition du supplément Sud-Ouest)

Plan de financement

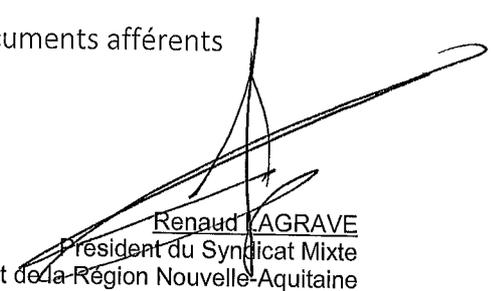
Région :	30 000 €
Etat :	20 000 €
Département de la Gironde :	15 000 €
Département des Landes :	15 000 €
Mécénat :	20 000 €
Achat d'espaces :	5 000 €

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n°36

- D'AUTORISER le Président à signer les actes et documents afférents

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.


Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20200302-36-2020-DE
Date de télétransmission : 09/03/2020
Date de réception préfecture : 09/03/2020